

Association Vélo

5, avenue Collignon

31200 Toulouse

Tel : 05 34 30 94 18

<http://toulouse.fubicy.org>



Communiqué

lundi 18 mars 2013

Inauguration de la LMSE : un épilogue heureux, mais des améliorations à apporter

L'inauguration officielle de la LMSE le vendredi 22 mars marquera l'épilogue heureux d'un dossier **initié en 2006**. Lancé par la précédente majorité, **le projet initial de LMSE était accompagné de voies de voitures sur l'ensemble de son parcours et créait un nouveau pont sur le canal du midi**, patrimoine de l'UNESCO, à travers des espaces verts abritant **des espèces protégées** (dont le depuis célèbre triton marbré). L'Association Vélo, avec les Amis de la Terre et l'association étudiante Veracruz, s'était élevée contre ce projet et avait **proposé une alternative** ne créant pas de nouvelles voies de circulation voiture avec un projet basé sur la réutilisation du pont Giordano Bruno et assurant la desserte du campus Paul Sabatier.

Après les réserves de la commission d'enquête, cinq manifestations, de nombreuses actions médiatiques et un recours au tribunal administratif, le pot de terre a finalement gagné contre le pot de fer et **en 2008, la majorité nouvellement élue a tenu ses promesses en modifiant la LMSE suivant nos propositions.**

L'Association Vélo se réjouit donc aujourd'hui de l'inauguration de la LMSE, qui améliore la desserte en transports en commun et crée de nouvelles liaisons cyclables.

Malheureusement, **de nombreux points restent à améliorer pour que la liaison cyclable soit réellement au niveau qui avait été promis**. En premier lieu, il est surprenant qu'après 4 ans de travaux et la construction de plusieurs ouvrages lourds, la LMSE soit inaugurée alors que **les travaux de la piste cyclable ne sont pas encore finis** et qu'il n'y a pas de liaison avec le métro à Ramonville.

D'autre part, il est regrettable qu'**une discontinuité** de 200 mètres au niveau du passage sous la rocade et sur l'Hers interrompe le parcours cyclable bordant la LMSE (alors qu'une bande existait précédemment). De plus, la piste cyclable prévue suivant un tracé s'écartant légèrement de la LMSE sur les 500 mètres entre les arrêts de Cosmonautes et de St Louis du Sénégal (sous la voie ferrée) n'est pas encore construite. Enfin, malgré nos demandes formulées en mai 2012, **les finitions de la piste laissent à désirer** : absence de jalonnement, traversées de routes sans pictogramme, interruptions de pistes au droit des passages piétons, potelets en tous genres mal implantés, etc.

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.

L'Association Vélo demande donc **que l'aménagement de la piste cyclable de la LMSE soit finalisé dans les meilleurs délais**, et que soient proposées des **solutions pour la résorption rapide des deux discontinuités cyclables décrites ci-dessus**.

Pour plus d'informations, contacter :

Sébastien Bosvieux, Président, tél. : 06 02 36 23 81

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.